

TIZI-OUZOU

Les élus locaux préparent la saison estivale à Tizirt

A l'initiative de l'APC de Tizirt, les commerçants et le staff des autorités locales ont tenu une réunion de travail, dans l'après-midi de lundi dernier au centre culturel, pour débattre du prochain arrêté communal relatif à la gestion de la saison estivale, des propositions et doléances des commerçants qui, malheureusement, n'avaient pas tous répondu présent à l'invitation. La séance a duré près de deux heures et les intervenants ont relevé toutes les lacunes inhérentes au dysfonctionnement de la vie quotidienne dans la cité balnéaire.

Selon le maire de la ville, Ferhat Ighilahriz, qui a ouvert la séance, pour réussir la gestion de la saison, les commerçants "devront appliquer le nouvel arrêté communal qui stipule, entre autres notamment, l'amélioration de l'accueil des estivants, l'embellissement des boutiques, l'installation d'enseignes lumineuses, le ravalement des façades ainsi que le renforce-

ment de l'hygiène avec un strict respect des horaires de passage des éboueurs, l'ouverture des commerces tard la nuit..." En un mot, "la réinstauration de la culture urbaine" qui demande, par ailleurs, "l'implication de tous les citoyens".

Le chef de daïra, dans son intervention, a mis en garde les commerçants sur la non-application de cet arrêté communal. "Des sanctions qui peuvent aller jusqu'à la fermeture des magasins" seront appliquées sans état d'âme. Ce dernier, avant de céder la parole, a appelé les commerçants "à plus de discipline et de vigilance", en les exhortant à informer les services de sécurité de "tout mouvement suspect".

De leur côté, les commerçants ont mis l'accent sur l'importance de la réussite de la saison estivale sur l'économie locale qui leur permettra d'amortir les pertes de l'année. Aussi, les problèmes des réseaux téléphonique et électrique, les pénuries légén-

naires d'eau potable qui étaient souvent la cause directe des débâcles des étés tizirtois ont été soulignés avec force. Des préoccupations qui "sont déjà prises en charge au plus haut niveau de l'Etat", lâchent les autorités locales.

L'indisponibilité des places pour les parkings, les perturbations dans les chargements et déchargements des marchandises à longueur de journée sont relevées par le représentant de la sécurité à la réunion. Le manque d'animation des nuits estivales, le commerce informel, l'occupation des trottoirs de la ville ont été aussi au menu de la rencontre.

Devant ces préoccupations, les responsables locaux répliquent qu'ils ont un plan établi pour prendre en charge toutes ces questions. S'agissant du renforcement des moyens d'enlèvement d'ordures ménagères, le secrétaire général de l'APC, Brahim Ouhaddad, annonce que "chaque quartier aura son

engin et le service sera assuré sept jour sur sept". Le passage des services de la voirie sera fixé à six heures du matin durant tout l'été et la population sera informée par voie d'affichage dans les prochains jours.

Les chantiers ouverts dans la Grande plage et celle de Tassalast qui inquiètent au plus haut point la population ont été évoqués. Les autorités locales ont assuré de nouveau que "les travaux seront terminés avant l'ouverture de la saison estivale le 1^{er} juin prochain".

Rappelons enfin que le toilettage de la ville a commencé depuis quelques jours par l'entrée en scène des équipes du dispositif "Blanche Algérie". En conclusion, les autorités ont promis une meilleure saison que les précédentes pour peu qu'ils osent s'impliquer. Les commerçants, quant à eux, à la fin de la réunion, demeurent sceptiques.

Mohamed Ghernaout

BOUZEGUENE

Le casse-tête du lotissement de Loudha

Le lotissement Loudha, dans la banlieue ouest de Bouzeguène, qui a commencé à prendre forme au lendemain de l'indépendance après la délocalisation sur ce site d'un village voisin menacé par une catastrophe naturelle, attend toujours une salubre viabilisation.

Aujourd'hui, avec toutes ces infrastructures sociopédagogiques et sanitaires qui ont vu le jour à la faveur des programmes de développement auxquels se sont greffées des constructions illicites en quête ou en instance de régularisation, le problème prend l'aspect d'un véritable casse-tête chinois.

Le lotissement géré par l'agence foncière de wilaya et son antenne locale semble en effet mal parti, selon le P/APC de Bouzeguène, qui déplore que le site en question habité actuellement par de nombreuses familles et appelé à recevoir très prochainement 1 500 habitants soit dépourvu de la moindre commodité : ni réseau d'assainissement, ni électricité, ni eau et encore moins de routes, trottoirs ou caniveaux, exposant les habitants et surtout les enfants aux accidents et aux risques de MTH à l'orée de la saison chaude.

La régularisation des habitations, dont certaines datent d'une quarantaine d'années, par l'agence foncière, unique solution pour venir à bout de ce sempiternel problème, buterait, selon le maire, sur l'intransigeance de certains habitants qui trouvent exorbitant le prix du m² de terrain qui oscille entre 2 500 et 3 000 DA selon la situation des lots.

Une fourchette de prix acceptée par l'agence à condition que la wilaya prenne en charge l'amélioration urbaine du lotissement.

Pour ce faire, l'APC et l'agence se sont entendues sur un modificatif englobant l'ensemble des constructions qui n'ont pas eu les faveurs de la direction de l'ur-

banisme et de la construction (DUC) au motif que cette institution ne peut pas régulariser des constructions illicites en dépit de la procédure de régularisation enclenchée par l'APC, selon le maire. Une attitude qui risque, selon toujours le P/APC, de faire perdurer le problème avec comme conséquence la pénalisation de l'ensemble du lotissement estimé à 7 ha environ.

Les premiers à faire les frais de cette situation ambiguë sont les acquéreurs de logements LSP et les bénéficiaires de logements sociaux en dépit du fait que les promoteurs se soient acquittés de leurs obligations.

Ce sont en effet quelque 330 logements (LSP et OPGI), dont certains sont habités dans des conditions inhumaines, soutient-on, qui seront livrés dans peu de temps avec tous les dangers qui guettent la population estimée à 1 500 habitants.

L'APC chez qui tombent toutes les réclamations des citoyens lance un véritable SOS aux autorités de la wilaya en vue de mettre un terme définitif à ce problème d'autant que le lotissement en question héberge un CFPA, une polyclinique et un technicum, souligne le maire, qui suggère l'affectation d'un projet d'amélioration urbaine en assainisse-

ment, AEP et électricité afin d'éviter le pire à la population.

Le maire s'interroge par ailleurs pourquoi les travaux d'électrification tardent à démarrer alors que la DMI a pris en charge ce volet de concert avec l'agence foncière.

Tout comme il se demande pourquoi le promoteur a remis les clés aux acquéreurs alors que les conditions minimales d'habitation ne sont pas réunies héritant ainsi des problèmes des acquéreurs qui ont eu recours à des branchements anarchiques de courant et évoluent dans la gadoue et la poussière pour accéder à leurs logements.

Pis, certains logements sociaux relevant de l'OPGI distribués en 2006, outre qu'ils sont inaccessibles et dépourvus d'aménagements et d'eau, attendent la construction d'un mur de soutènement, fulmine le maire.

Il espère que la commission de wilaya qui s'est déplacée sur les lieux il y a une quinzaine de jours avec l'OPGI vienne à bout de ce lancinant problème qui mine un site considéré comme le joyau de la commune du fait de sa position stratégique qui le place comme alternative au chef-lieu de commune et de daïra.

S. Hammoum

L'action des commerçants de la rue Houari-Boumediène fait tache d'huile

Les commerçants de la rue Houari-Boumediène de Tizi Ouzou ont repris le travail jusqu'à jeudi dans l'espoir que leur plainte contre l'interdiction d'arrêt et de stationnement de véhicules soit prise en considération suite à l'entrevue avec le secrétaire général de la wilaya. Dans le cas contraire, ils promettent de reprendre, dès samedi, le stationnement, passant

outre l'interdiction. Et, préviennent-ils, la moindre sanction envers l'un d'entre eux déclencherait une réaction immédiate de tous leurs collègues des autres rues objets des mêmes mesures prises pour des raisons sécuritaires.

Ces derniers également pénalisés par des mesures similaires seraient prêts à suivre leur exemple si leurs doléances ne

TIPASA Exercices de simulation dans des établissements scolaires

Cinq établissements scolaires de la wilaya de Tipasa ont fait l'objet mardi d'exercices de simulation d'un plan d'évacuation en cas de séisme pour se prémunir contre des catastrophes à l'image de celle vécue lors du tremblement de terre du 21 mai 2003 dans la wilaya de Boumerdès et dans une partie de la région d'Alger.

Les responsables de la Protection civile ont mobilisés les agents de cinq unités (Bou-Ismaïl, Koléa, Hadjout, Cherchell et Tipasa) pour organiser, en collaboration avec les responsables de la direction de l'éducation, des exercices de prévention et de simulation d'un plan d'évacuation des écoles en cas de tremblement de terre.

Les éléments de la Protection civile ont, à cette occasion, développé les points relatifs aux premiers gestes à avoir en cas de séisme comme celui de se mettre sous une table pour se protéger de la chute d'objets ou de pans de murs, se répartir en deux groupes pour évacuer dans le calme les classes et autres premiers gestes de secours en direction des enseignants qui doivent être en mesure d'intervenir avant l'arrivée des secours et des éléments des corps spécialisés.

Cette opération de préparation des établissements scolaires aux catastrophes naturelles choisies dans les communes de Bou-Haroun, Gouraya, Cherchell, Hadjout et Tipasa fait partie, selon le responsable de la cellule de communication, d'un programme de travail de la Protection civile lancé en 2006 dans le cadre de la prévention en milieu scolaire.

Il touche différents aspects des risques en milieu scolaire, à savoir les risques naturels comme les tremblements de terre, les inondations, les feux de forêt et autres catastrophes naturelles ainsi que ceux d'origine technologique.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme global de développement de la culture de prévention qui a fait ses preuves dans d'autres contrées pour limiter les dégâts en cas de catastrophes ou de sinistres.

APS

ne sont pas prises en considération, indiquent-ils, estimant, par ailleurs, que la sécurité des responsables de la wilaya de passage et des institutions se trouvant dans les parages peut être assurée sans interdiction totale d'arrêt et de stationnement préjudiciables financièrement aux commerces riverains.

B. T.